



Procès-Verbal du Comité Directeur

Jeudi 24 Janvier 2019

Présents : Patrick ERRIEN – Pascale SIMON – Riccardo POZZETTO – Christine RULLIÉ – Franck BAUDRILLER – Franck JOUNIER – Dimitri BREHERET – Thierry GATEFAIT – Sophie LAMBOUR – Jacques PHILIPPE – Dominique BOUDEAU – Yves GARREAU – Chantal BEAUQUIN – Christian RODET – Didier AUBERT – Lénaïc SORIN – Touba HADDAD – Jacques BALZAC – Alain PERRION – Jean Paul BREMENT

Excusés : Mireille COURBOULAY – Pascal DUPE – Séverine AILLERIE – Patrick BABONNEAU – Alain GUERESSE – Sébastien LHERMITE

Invités : Yannick OLIVIER – Jean Michel DUPONT

1. ADOPTION DU PROCES VERBAL DU COMITE DIRECTEUR DU 30 NOVEMBRE 2018

Le procès-verbal du Comité Directeur qui s'est tenu le 30 Novembre 2018 est adopté à l'unanimité des Membres présents.

2. INFORMATIONS DU PRESIDENT

- Avec Patrick ERRIEN, Jacques PHILIPPE a participé à une réunion des Présidents et Secrétaires Généraux de la Ligue et des 5 Départements, réunion qui s'est tenue dans le cadre du TIC à NORT sur ERDRE. Cette réunion très intéressante a permis d'échanger en particulier, sur la charte de l'arbitrage et sur le projet immobilier mené conjointement avec la Ligue.
- Jacques PHILIPPE a représenté le Comité lors de la cérémonie des vœux présidée par Madame le Maire de Nantes.
- Le 14 Janvier certains d'entre nous, ont assisté à la TROCARDIERE à une intervention du Président de la Fédération, Jean Pierre SIUTAT destinée aux Clubs évoluant en Nationale et Pré-Nationale. Au cours de cette intervention il est revenu sur les grandes orientations de la Fédération : le Club 3.0, le 3X3, le vivre ensemble.... Il a aussi attiré l'attention sur la gestion financière des Clubs qui doit être transparente afin d'éviter certains désagréments. Jean Pierre SIUTAT a été interpellé par certains participants sur l'importance primordiale du bénévolat dans le bon fonctionnement de nos structures.
- En compagnie de Jean Michel DUPONT et Yannick OLIVIER, Jacques PHILIPPE a rencontré nos Avocats dans le cadre de l'éventuelle réalisation du projet immobilier.
- Le compte rendu de la réunion de Bureau du 17 Janvier a été rédigé, il sera prochainement porté à la connaissance des Membres du Comité Directeur.
- Jacques PHILIPPE salue la mémoire de Jermaine MARSHALL joueur du NBH récemment décédé.

- Nous avons reçu du Conseil Départemental une carte situant les implantations du basket sur le Département. Ce document renforce la nécessité de mener à bien le développement du secteur nord/est.
- Le Mercredi 30 Janvier, se déroulera à la Maison des Sports à SAINT HERBLAIN, la remise des médailles Jeunesse et Sport. Dominique BOUDEAU et Jean Yves DUBOIS représenteront le Comité.
- Le 28 Janvier Jacques PHILIPPE et Yannick OLIVIER rencontreront l'Adjoint aux Sports de la Ville de NANTES et le 4 Février celui de SAINT NAZAIRE.
L'objet de ces rencontres est l'établissement de conventions dans le cadre d'intervention du Comité dans les quartiers et de travailler sur d'éventuelles mises en place de nouvelles infrastructures dans le cadre du plan infra FFBB 2024.

3. INFORMATIONS DIRECTEUR

- 200 licences n'ont pas pu être éditées car nous n'avons pas reçu le formulaire. Ces licenciés sont régulièrement qualifiés mais le carton de licence n'a pas pu être édité. Un courrier de relance, signé du Secrétaire Général, sera envoyé aux Clubs concernés.
- Yannick OLIVIER fait un retour sur les interventions de nos 2 Services Civiques dans les Clubs suite au courrier qui leur a été adressé. Certaines interventions sur l'e-Marque, le 3X3, le développement du jeu « un joueur, injouable » ont déjà eu lieu à la demande des Clubs, d'autres sont programmées. Le retour est très positif. En ce qui concerne le jeu, le Comité Directeur valide le principe de le facturer aux Clubs demandeurs, au prix coutant, à savoir 75 €.
- A la demande de Yannick OLIVIER, le Comité Directeur valide l'achat d'un véhicule utilitaire d'occasion destiné à transporter le matériel. Ce véhicule remplacera le véhicule actuel qui ne passe plus au contrôle technique et dont le coût prohibitif des réparations pour le remettre en état n'est pas envisageable.

4. ORGANISATION DE TOURNOIS 3X3 HOMOLOGUES SUR LE 44

En l'absence de Alain GUERESSE, Jacques PHILIPPE demande à Yannick OLIVIER de présenter le document concernant l'organisation d'une coupe de LOIRE ATLANTIQUE 3X3.

Alain GUERESSE a déjà fait cette présentation au Bureau la semaine dernière, cependant il est important que l'ensemble du Comité Directeur soit informé du projet.

Le 3X3 peut se pratiquer au travers d'un championnat ou de tournois homologués.

Cette saison nous n'avons pas été en mesure de lancer un championnat 3X3 faute d'équipes engagées.

La Commission en accord avec la Commission Sportive propose la création d'une coupe de Loire Atlantique 3X3.

L'objectif est d'encourager dès cette saison cette discipline et d'impulser une dynamique en vue des prochaines saisons.

Le principe est d'organiser cette saison 36 Tournois homologués comme demandé par la FFBB, en s'appuyant sur le renom de la Coupe 5X5 et en mettant en place une formule compétitive la plus basique possible et en simplifiant au maximum les contraintes liées à l'organisation.

Les Clubs pourront s'appuyer sur notre CTF pour organiser et homologuer ces tournois.

Cette première édition sera réservée aux catégories U15, U18, Seniors M et F (Catégories référencées au niveau national).

Des non-licenciés pourront, à cette occasion prendre une licence 3X3 dans un Groupement sportif.

Les tournois homologués seraient répartis sur 5 secteurs, les Clubs vainqueurs sur chaque secteur disputeraient un tournoi final dont les équipes classées 1° et 2° disputeraient la finale de coupe de Loire Atlantique 3X3.

Le tournoi final et la finale se dérouleraient en même temps et sur le même site que les finales 5X5.

Un règlement relatif à l'organisation de cette coupe et un calendrier ont été mis en place.

La Commission espère que de la réussite de cette manifestation permettra le lancement du 3X3 sur notre territoire.

La création de la Coupe de Loire Atlantique fera la promotion du 3X3, ceci est très important dans l'optique de la mise en place d'un championnat la saison prochaine.

Il faudra préciser si, comme pour le 5X5, cette coupe est réservée uniquement à des joueurs évoluant en championnat départemental. Une décision sera prise par les Commissions concernées.

Le Comité Directeur valide la création d'une Coupe de Loire Atlantique 3X3.

Le document de présentation est annexé au présent procès-verbal.

5. DOSSIER CHAMPIONNAT U9

Jacques PHILIPPE donne la parole à Christian RODET et Dimitri BREHERET pour présenter l'avancement du dossier relatif au Championnat U9.

L'origine du projet était d'éviter les gros écarts de score constatés fréquemment, les problèmes de gestion d'effectif en raison de certaines contraintes familiales (familles monoparentales) et d'éviter la perte de licenciés en fin de première année.

La refonte du championnat reposerait sur la mise en place de 4 niveaux de jeu : Bleu, blanc, orange et rouge.

Lors du dernier Comité Directeur, Jacques PHILIPPE a mandaté Dimitri BREHERET pour réunir les Commissions concernées pour étudier les problèmes d'organisation lié à ce projet pour envisager une présentation aux Clubs dès cette année.

Le Groupe de travail s'est réuni 2 fois. Si ces réunions n'ont pas permis de répondre à toutes les interrogations, elles ont permis des avancées et les constats suivants ont pu être faits :

- Ces modifications n'entraîneront pas de fluctuations au niveau du nombre d'équipes engagées.
- Les équipes engagées sur les niveaux rouge et orange disputeront moins de rencontre ce qui facilitera l'organisation dans les Clubs.
- Sur les plateaux, le nombre de joueurs par équipe est ramené de 12 à 8 pour avoir plus de temps de jeu.
- Le Groupe propose d'augmenter le nombre de plateaux pour ces catégories.
-

Dans le logiciel FBI, les niveaux devront être renseignés D1, D2, D3 et D4, en interne nous pourrions garder les couleurs.

La possibilité sera laissée aux Clubs de renseigner les horaires uniquement sur les 2 premiers mois.

Le Groupe de travail se rapprochera du football et du handball pour voir comment ils pratiquent.

Une réunion aura lieu avec Fabien MORINIERE qui présentera un fichier sensé faciliter l'organisation de ce championnat.

Rien n'est définitif à ce jour, cette éventuelle modification du championnat U9 sera présentée au mois de Mars d'avril en réunion de Secteur aux Clubs. En fonction des retours le Comité Directeur prendra position.

Jacques PHILIPPE demande quelle commission gèrera ce championnat.

Chantal BEAUQUIN signale que dans les autres départements de la Ligue c'est la Commission mini qui gère.

Cet éventuel changement, intervenant avec d'autres changements imposés par la Fédération Jacques PHILIPPE craint que cela aille trop vite pour les Clubs.

Jean Paul BREMENT n'est pas favorable car on crée un basket à deux niveaux dans cette catégorie, le nombre restreint de rencontre pour les niveaux inférieurs pourrait amener des enfants à abandonner le basket. Il soulève aussi le coût des licences doit-il être le même sur les 4 niveaux.

Dimitri BREHERET ajoute que la réforme du championnat doit permettre de s'adapter au niveau des joueurs et donc au final d'augmenter le taux de renouvellement dans la catégorie, de plus le prix des licences U7 et U9 sont identiques.

Christian RODET dit qu'il ne faut pas partir sur ces championnats avec l'esprit compétition, ce niveau de championnat a d'abord pour but de faire découvrir notre sport aux enfants.

Franck BAUDRILLER signale que le championnat U9 a déjà été modifié par le passé, on se rend compte, au niveau des scores enregistrés, que ce n'est pas suffisant, d'où l'importance de cette nouvelle démarche. Il pourrait y avoir en cours de saison des passerelles entre les différents niveaux.

Lénaïc SORIN demande pour quelle raison contrairement aux autres départements de la Ligue nous jouons à 3 au lieu de 4 joueurs sur le terrain. Pour les techniciens de notre département c'est le nombre qui permet un meilleur apprentissage du basket.

Jacques PHILIPPE demande au groupe de travail d'affiner ces propositions pour les présenter aux Clubs au cours des prochaines réunions de Secteur

6. PROJET IMMOBILIER

Jacques PHILIPPE et Yannick OLIVIER accompagnés de Jean Michel DUPONT et Bernard FOURNIER ont rencontré deux cabinets d'avocats pour échanger sur les conditions dans lesquelles pourraient être envisagé la réalisation de ce projet.

La Mairie de REZE nous a informé par courrier qu'elle était prête à nous céder les terrains pour un coût symbolique. Une copropriété avec la Ligue serait envisagée pour les parties privatives. La gestion des parties communes se ferait par convention, au mieux entre les deux parties. Il faudrait envisager un Syndic de copropriété entre les deux entités, au travers d'un règlement. Ce Syndic interne serait composé par des élus de chaque instance. Les infrastructures sportives seraient implantées sur l'ancien stade de rugby.

Afin d'étudier toutes les possibilités, à notre demande, la Société SMC2 a fait parvenir une troisième option avec chiffrage. Il s'agirait d'une salle qualifiée de classique, 1 salle high-tech et un préau abritant un terrain 3X3.

Cet après-midi, Yannick OLIVIER a rencontré à la Mairie de REZE la DGA, le Directeur de Cabinet et le représentant de la Société SMC2. Deux points ont été abordés :

- La cession du terrain par la Mairie de REZE se ferait en contrepartie d'une convention signée avec le Comité et la Ligue. Cette convention permettrait à la ville de REZE de disposer de créneaux dans les nos infrastructures et de solliciter le Comité et la Ligue pour l'organisation d'animations destinées à différents publics.
- Le Conseil Municipal de la Ville de REZE devant se réunir le 29 Mars, les Comités Directeur de la Ligue et du Comité devront se positionner avant cette date, en cas d'avis favorable, cela nous permettrait de convoquer une Assemblée Générale Extraordinaire pour approbation de la vente du siège actuel et de l'emprunt à contracter en préambule à notre Assemblée Générale Ordinaire en juin 2019.

Un architecte a été contacté, un premier projet a été établi. Pour rester dans l'enveloppe budgétaire, nous partirions, dans un premier temps, sur la construction d'une seule salle et la création sous préaux de 2 terrains 3X3. Le coût, avant négociations, s'élèverait à 1,2/ 1,3 million d'euros hors siège.

Juridiquement, cette salle entrerait dans la copropriété, la Ligue et le Comité évalueront leurs besoins, ensuite nous retournerons vers la Mairie de REZE pour leur proposer des créneaux.

Patrick ERRIEN souhaite, si le Comité Directeur doit se prononcer avant la fin Mars, qu'au préalable un document complet (Coût de l'opération, plan de financement, coût d'entretien des locaux et des infrastructures sportives...) soit envoyé aux Membres du Comité Directeur pour que chacun puisse se prononcer en toute connaissance de cause.

Christian RODET pense que le projet est intéressant, mais l'aspect financier garde toute son importance.

Jacques PHILIPPE suit de près le dossier, il ne veut pas engager le Comité sur des aspects économiques et financiers non maîtrisés.

Franck BAUDRILLER pense que l'on va peut-être trop vite, depuis quelques années nous avons fait des investissements en personnel et en matériel qui étaient parfaitement justifiés, mais aujourd'hui il faut trouver de nouveaux moyens de financement ce qui n'est pas forcément facile.

Au cours de la réunion des Présidents et des Secrétaires Généraux de la Ligue qui s'est tenu à NORT SUR ERDRE, Patrick ERRIEN a évoqué la cohabitation de la Ligue et du CD44, seul le Président du 49 s'est exprimé sur le sujet pour dire que « certains pourraient être plus égaux que d'autres. »

Franck JOUNIER dit que le projet est intéressant, cependant il nous faut avoir un chiffrage précis pour mettre un prévisionnel en place pour ne pas perturber notre trésorerie.

Franck BAUDRILLER souhaite connaître le bien-fondé de la démarche, les tenants, les aboutissants.

Dimitri BREHERET trouve normal que ce type de projet puisse faire peur à certains, mais à côté de cela nous risquons de rater quelque chose.

Il pense que ce projet doit, en principe, générer des économies et permettre de faire des recettes qui pourront contrecarrer la baisse inéluctable des subventions, c'est pourquoi il est intéressant.

Yves GARREAU pense que si c'est une opportunité et que les finances sont là, il faut souscrire au projet.

Jean Michel DUPONT dit que pour faire du fonctionnement au jour le jour nos structures sont suffisantes, mais il faut se projeter dans l'avenir. Il pense qu'après 2024, le problème sera différent car nos structures devront être autonomes du point de vue financier.

Alain PERRION pense qu'il est bon d'avoir des objectifs mais il faut avoir les moyens de les réaliser.

Christian RODET dit que si le projet se réalisait cela faciliterait la mise en place des stages tant au niveau coût que logistique.

Yannick OLIVIER qui assure le suivi de ce dossier poursuivra les différentes démarches, afin de pouvoir compléter le document qu'il avait présenté au cours d'un précédent Comité Directeur, et d'y apporter le plus d'éléments possibles pour que les membres élus du Comité Directeur puissent se prononcer.

Jacques PHILIPPE précise que pour le 29 Mars, il ne s'agit que de valider une lettre d'intention envers le Conseil Municipal de REZE, l'éventuelle validation du projet ne pourra intervenir qu'après un vote en Assemblée Générale extraordinaire.

7. [RENCONTRE FRANCE / REPUBLIQUE TCHEQUE](#)

La rencontre se déroulera à guichets fermés.

En ce qui concerne le traiteur, les bénévoles et la gestion des buvettes tout est calé.

Les places VIP excédentaires seront remises en vente en catégorie 1.

Les conventions entre le Comité, le NRB et le NBH sont en cours de signature.

8. [SITE INTERNET](#)

Un point a été fait avec Patrick BABONNEAU, la stagiaire et Yannick OLIVIER, et des mises à jour de documents et aménagements sont en cours.

Didier AUBERT fait des remarques sur la présentation du site et demande si une modification est envisagée. Rien n'est prévu dans l'immédiat.

Sur les menus déroulants des corrections ou modifications seront à réaliser.

Les réseaux sociaux fonctionnent très bien.

En l'absence de questions diverses, la séance est levée à 21H15.

Le Président du Comité
Jacques PHILIPPE

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'P' with a horizontal line extending to the left and a vertical line extending downwards from the center of the 'P'.

Le Secrétaire Général
Patrick ERRIEN

A handwritten signature in black ink, featuring a large, stylized 'E' with a horizontal line extending to the right and a vertical line extending downwards from the center of the 'E'.